



Conseil Académique de l'Éducation Nationale

Lille, le mercredi 12 février 2020

Déclaration liminaire de la FNEC FP FO

Madame la Rectrice,
Monsieur le Préfet de région,
Monsieur le Président de Région,
Mesdames et Messieurs les membres du CAEN,

Dans les établissements scolaires, les dotations horaires ont été données. Pour les enseignants dont le poste sera supprimé, une période de forte angoisse débute. C'est une conséquence directe des cartes des formations et des répartitions des moyens.

Dans la voie professionnelle, sans surprise, les fermetures et les réductions de capacité des Bac Pro Gestion Administration sont nombreuses. La FNEC-FP-FO a toujours dénoncée la fusion des Bac Pro comptabilité et secrétariat qui a engendré ce Bac Pro. Bien alertés depuis plusieurs années par le SNETAA-FO, syndicat de la voie professionnelle de notre fédération, des collègues ont anticipé leur future carte scolaire en participant aux derniers mouvements intra-académiques. Il temps de faire avec les représentants académiques des PLP un point d'étape sur l'accompagnement des enseignants de Gestion-Administration comme l'impose le protocole d'accompagnement.

Malheureusement, la filière « GA » ne sera pas la seule concernée par les fermetures ou les réductions de capacités. Le public de lycée professionnel n'est pas mobile, il a besoin de structures de proximité. Les fermer, c'est prendre le risque d'augmenter le décrochage scolaire et la sortie sans diplôme.

Pour ce qui est de la préparation de rentrée dans la voie générale, la FNEC FP FO constate que les lycées sont les plus touchés par les réductions massives de moyens dans l'académie. La réforme du lycée montre ainsi sa véritable finalité : atteindre l'objectif de 120 000 suppressions de postes dans la Fonction Publique sous le quinquennat !

L'ouverture des enseignements de spécialités, qui dépendra de la « demande », va conduire les établissements à se spécialiser eux-mêmes, et rompre définitivement avec le principe même du service public qui devrait assurer un égal accès à l'offre de formation sur tout le territoire. Nous demandons plus que jamais le retrait de cette réforme !

Alors que pour la FNEC-FP-FO, la baisse de la démographie dans le premier degré devrait être une chance de diminuer rapidement les effectifs des classes de CP et CE1 qui ne sont pas éducation prioritaire, pour le ministère c'est une opportunité de diminuer le nombre de postes.

La mise en parallèle des chiffres de l'inclusion scolaire et de l'enseignement adapté sont alarmants. Quel que soit le degré, quel que soit le cycle dans le second degré, les effectifs des élèves en ULIS sont en augmentation. Au total, il y aura près de 200 élèves de plus l'an prochain. Alors qu'en enseignement adapté, la légère augmentation des effectifs en EREA est vraiment loin de compenser la perte de 89 élèves de SEGPA.

Fermer des SEGPA, ouvrir ou augmenter les capacités des ULIS, c'est dégrader les conditions d'apprentissage de tous les élèves, qu'ils soient ou non à besoins particuliers, qu'ils soient ou non en situation de handicap. Les classes sont parfois devenues si hétérogènes que les enseignants ne savent plus faire face aux difficultés. D'autant plus en lycée professionnel où vont s'y ajouter les contraintes de la mixité des publics et des parcours. Il faut augmenter le nombre de structures médico-sociales. Elles répondent à des besoins auxquels les personnels de l'Éducation Nationale ne sont pas formés.

Plus d'ULIS, plus de PIAL, c'est aussi plus de personnels précaires. Une infographie du ministère, publiée en juin dernier sur son site internet et toujours en ligne, indique 80 000 AESH et des contrats de travail à temps plein. S'il est vrai que certaines AESH sont favorables à du temps partiel, une quotité de temps de travail à 61% ne doit pas être la règle, ni figée dans le temps. La FNEC-FP-FO demande que tous les AESH qui le souhaitent se voient proposer un contrat à 35 heures.

Les ULIS et les PIAL sont avant tout un moyen de faire des économies. Remplacer des enseignants spécialisés titulaires par des contractuels précaires, c'est tout bénéfique pour le Ministre des Comptes Publics mais pas pour le service public d'éducation.

Cette volonté de réduire à sa plus simple expression l'enseignement adapté et de développer l'inclusion scolaire se retrouve dans la répartition des moyens du second degré avec une suppression de 10 équivalents temps plein en SEGPA.

Les lycées généraux et technologiques sont les grandes victimes de la suppression massive de postes dans le second degré. L'augmentation des postes dans la voie professionnelle est trompeuse. Les dotations horaires sont arrivées dans les établissements et certains proviseurs ne résistent pas à la tentation d'affecter des certifiés dans les LP y compris dans les disciplines où la barre d'entrée est très élevée. C'est le spectre du corps unique qui pointe son nez, encouragé par réforme de la fonction publique.

Dans le premier degré, ce sont 83 postes qui sont repris à l'Académie. Plutôt que d'utiliser la baisse démographique pour alléger les classes et favoriser les apprentissages, une simple logique comptable est préférée.

D'autre part, la FNEC-FP-FO se félicite de constater que les revendications qu'elle défend depuis toujours sont celles des collègues directeurs et directrices : allègement des tâches, régime de décharge en hausse, 100 points d'indice. Ce n'est pas un statut qui ne garantit en rien des conditions de travail améliorées que nous voulons. Alors que le Ministre tente d'instrumentaliser le suicide de

Mme Renon en ressortant le statut, les chiffres sont clairs, seuls 11% des collègues sont favorables à ce statut.

De plus, alors que les collègues du premier degré sont exténués par les injonctions et l'obsession du contrôle dont ils sont l'objet, le gouvernement joue la carte de l'augmentation du temps de travail. S'il s'agissait de plonger une profession complète dans le marasme et le mal-être, on ne s'y prendrait pas autrement.

Lors du dernier CAEN, notre avis avait été sollicité sur un campus des métiers et des qualifications. La FNEC-FP-FO avait relevé que les formations proposées, qui allaient du CAP au Bac+8 n'étaient pas toutes conformes à l'arrêté du 26 septembre 2019 qui définit le cahier des charges. Cette fois, vous nous avez fourni l'annexe de cet arrêté, mais cette dernière ne nous donne aucune information sur « les formations professionnelles innovantes de niveau 1 et 2 » qui vont être mise en place. Que vont contenir ces formations d'un niveau inférieur à celui du CAP ?

Ces campus étudiés aujourd'hui proposent des formations réparties sur plusieurs départements. Or, le public visé, surtout dans les premiers niveaux de formation est peu mobile. Qu'y-a-t-il de prévu dans ces « Harvard professionnels » en termes de facilité d'hébergement ou de transport ?

Tout comme en novembre dernier, la FNEC FP FO rappelle qu'en juillet 2017, un rapport de l'inspection générale sur les campus des métiers, concluait qu'il était impossible d'observer une valeur ajoutée pour les jeunes et les adultes en formation. Ce rapport est pour nous toujours d'actualité.

La note du BDSI sur le décrochage scolaire le souligne, les élèves décrocheurs ont besoin de dispositifs spécifiques et adaptés. Cela nécessite des structures de proximités pour les prendre en charge mais aussi des personnels qualifiés et formés pour les encadrer. La baisse des moyens humains alloués à l'académie risque d'être un frein à la baisse du taux de jeunes potentiellement décrocheurs.

Pour lutter contre le décrochage, le lycée Henri DARRAS s'est doté d'un Microlycée, structure adaptée aux jeunes déscolarisés. La FNEC-FP-FO salue cette action mais elle attire votre attention sur deux points.

D'abord, la forte amplitude d'âge qu'il peut y avoir entre les lycéens de ce dispositif. Mélanger des jeunes de 16 à 25 ans n'est pas sans risque, notamment pour les adolescentes. Risque qui se retrouvera aussi dans la mixité des publics.

Ensuite, il est demandé aux enseignants d'être polyvalent. La FNEC-FP-FO s'interroge : jusqu'au où va cette polyvalence ?

Depuis plusieurs semaines, des professeurs, des élèves et des parents d'élèves luttent contre la fin du baccalauréat national, seule garantie de la valeur de cet examen quelle que soit la situation locale. La réforme du baccalauréat, faite dans la précipitation, a eu des conséquences dramatiques sur la qualité des programmes, la disponibilité des manuels, et impose une charge de travail qui va au-delà des 50 h/semaine évaluées par une commission parlementaire avant qu'une réforme impose le changement des programmes sur deux niveaux de lycée en même temps. Ces programmes sont inadaptés aux capacités d'élèves qui souffrent d'être dans des classes trop nombreuses, et qui doivent affronter des sessions d'examen sans avoir eu le temps de les préparer. Cette situation est incompréhensible à l'heure où l'on nous parle d'école de la confiance et de bienveillance, alors qu'à tous les niveaux, des personnels jusqu'aux élèves, la violence institutionnelle s'exerce de façon aveugle. Les très nombreux dysfonctionnements ont démontré la légèreté avec laquelle le sujet a été abordé, et la rupture d'égalité territoriale contenue dans la réforme. La fraude, lorsque les sujets ont commencé à circuler sur les réseaux sociaux, les conditions parfois ubuesques dans lesquelles les élèves ont composé, l'inégalité de traitements des correcteurs, dont certains ont pu avoir le temps d'une correction normale tandis que d'autres ne pouvaient que de la bâcler, démontrent que les E3C sont une formule qui a nui à toutes les classes des lycées, et qui épuise les professeurs pour un intérêt pédagogique nul. Cette dévalorisation du métier de professeur a été de plus aggravée par l'humiliation que représente une rémunération d'un niveau ridicule tandis que le ministère confirmait le gel du point d'indice. Les revendications du SNFOLC ont toujours été claires :

- Il faut qu'il y ait un rattrapage des salaires afin de ne plus être les professeurs parmi les plus mal payés d'Europe, et retrouver une attractivité suffisante pour attirer les jeunes vers le professorat
- Il faut maintenir un baccalauréat qui permette à tout élève, quel que soit le quartier dans lequel il vit, d'obtenir un diplôme qui lui permettra d'accéder à une formation correspondante à ses capacités, sans s'en voir écarter à cause de la bonne ou mauvaise réputation de son lycée de secteur. C'est une question d'équité, sinon, ce sont les bases de notre système démocratique qui vacillent sous nos pieds.

Enfin, on ne saurait conclure cette déclaration sans évoquer le contexte social de ces derniers mois. De nombreux personnels de l'enseignement et de la formation professionnelle sont dans la rue pour dire non au projet de réforme des retraites. Les jeunes concernés par les sujets qui seront abordés cet après-midi, connaissons la retraite par points et verront chez leurs parents la précarité qu'elle engendre. Sans l'espoir d'une retraite descente, il sera difficile de ramener les décrocheurs vers l'école, la vraie, pas celle de la rue.

Je vous remercie de votre attention.